Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900542-20261019-20260052-DE

N° 2026-052

LA FEUILLÉE

Nombre de conseillers :

- ❑ En exercice : 15
- ❑ Présents : 11
- ❑ Procuration : 4
- ❑ Votant : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 19 octobre
Le Conseil Municipal de la commune de LA FEUILLÉE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Date de convocation du conseil : 14 octobre 2026

Madame Haud LEGOLIAS est nommée secrétaire de séance

OBJET : VALIDATION DU PERIMETRE DU PLAN D'AMENAGEMENT PATRIMONIAL 2027-2030

PRÉSENTS : J DUMONTEIL, A SALMAS, T SELFTSICK, H LE GOLIAS, T BODENEZ, S CRAVEC, E OLLIVIER, C SASSOT, M GY, C DORVAL, M HOUSSIER
PROCURATION : N PETIT à M DUMONTEIL ; M SPARFEL à Mme LE GOLIAS ; Mme SUET à Mme HOUSSIER ; M JAOUEN à Mme DORVAL

VALIDATION DU PERIMETRE DU PLAN D'AMENAGEMENT PATRIMONIAL 2027-2030

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la politique patrimoniale du Conseil Régional à travers l'association des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ».

La conservation du patrimoine ne peut plus seule constituer un critère d'intervention financière pour les partenaires institutionnels. Il faut l'accompagner d'actions de valorisation innovante, créative ou expérimentale.

Ces actions devront s'inscrire dans un Plan d'Aménagement Patrimonial à l'échelle de la commune. Trois types de plan peuvent être envisagés :

- Plan d'aménagement dans un espace déterminé ;
- Plan d'aménagement thématique (préservation des maisons en terre…) ;
- Les deux à la fois.

Les aides à la restauration du bâti ancien, au titre des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, ne seront accordées qu'aux projets inscrits dans ces plans.

Monsieur le Maire présente le Plan d'Aménagement Patrimonial de la commune de La Feuillée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de valider ce Plan d'Aménagement Patrimonial pour la période 2027-2030 tel que présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean François DUMONTEIL

MAIRIE de LA FEUILLÉE ★ 29 (Finistère) ★

La secrétaire,
Haud LE GOLIAS